

Compte-rendu intersyndical
Section 10 du Comité National de la Recherche Scientifique
Session de printemps, 21 - 24 juin 2021

Liste des élus syndiqués de la section 10

Stéphanie De Persis Elu B2 SGEN-CFDT	ICARE (UPR 3021) Université d'Orléans 1C avenue de la recherche 45071 Orléans	Tél: 02 38 25 54 88 Mél: stephanie.de_persis@cnrs-orleans.fr
Hervé Doreau Elu C SNTRS	ENSMA Institut P' D2 1 avenue Clément Ader, BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil du Poitou	Tél: 05 49 49 82 75 Mél: herve.doreau@ensma.fr
Jean-Marie Felio Elu C SGEN-CFDT	IUSTI (UMR 7343) Polytech' Marseille-DME 5 Rue Enrico Fermi 13453 Marseille cedex 13	Tél: 04 91 10 69 24 Mél: jean-marie.felio@univ-amu.fr
Roger Garcia Elu C SNPTES	PROMES (UPR 8521) Tecnosud Rambla de la thermodynamique 66100 Perpignan	Tél: 04 68 68 22 19 Mél: roger.garcia@promes.cnrs.fr
Khaled Hassouni Elu A2 SGEN-CFDT	LSPM (UPR 3407) Université Paris 13 Bâtiment L1 & L2 93430 Villetaneuse	Tél: 01 49 40 34 11 Mél: khaled.hassouni@lspm.cnrs.fr
Nolwenn Le Pierres Elu B2 (actuellement A2) SNESUP-FSU	LOCIE (UMR 5271) Université Savoie Mont Blanc Savoie Technolac Campus scientifique 73376 Le Bourget du Lac	Tél: 04 79 75 88 58 Mél: Nolwenn.Le-Pierres@univ-smb.fr
Karine Loubière Elu B1 (actuellement A1) SNTRS	LGC (UMR 5503) 4 allée Emile Monso, BP 84234 31432 Toulouse cedex 4	Tél: 05 34 32 36 19 Mél: karine.loubiere@ensiacet.fr
Françoise Massines Elu A1 SNCS	PROMES (UPR 8521) Rambla de la thermodynamique 66100 Perpignan	Tél: 04 68 68 27 03 Mél: francoise.massines@promes.cnrs.fr
Aurore Naso Elu B1 SNCS	LMFA (UMR 5509) Ecole Centrale de Lyon 36 avenue Guy de Collongue 69134 Ecully cedex	Tél: 04 72 18 61 95 Mél: aurore.naso@ec-lyon.fr

Retrouvez la section 10 du CoNRS sur
<https://s10cnrs.wixsite.com/section10>

19 des 20 membres actuels de la section étaient présents lors de cette session, Khaled Hassouni étant excusé. La session s'est déroulée en mode présentiel sur le campus universitaire de Jussieu, dans les locaux de l'Institut Jean Le Rond d'Alembert, que la section remercie.

I. Vie de la section

I.1. Retour sur la session d'automne 2020

Promotions :

Concernant les **promotions CRCN-CRHC**, 16 dossiers avaient été soumis et 11 candidats avaient été classés par la section. Au final, la section a bénéficié des 8 promotions suivantes.

Muriel AMIELH	IRPHE, UMR 7342	Marseille
Gilles BOUCHET	IUSTI, UMR 7343	Marseille
Sylvie BOURDINEAUD-BORDERE	I2M, UMR 5295	Talence
Umberto D'ORTONA	M2P2, UMR 7340	Marseille
Jean-Benjamin HANOUNE	PC2A, UMR 8522	Villeneuve d'Ascq
Damir JURIC	LISN, UMR 9015	Saint-Aubin
Catherine LE RIBAULT	LMFA, UMR 5509	Ecully
Jean-Philippe SARRETTE	LAPLACE, UMR 5213	Toulouse

Concernant les **promotions DR2-DR1**, 31 dossiers avaient été soumis, 9 candidats ont été classés par la section (21 possibilités étaient attendues pour l'INSIS). Au final, la section a bénéficié de 9 promotions qui ont été attribuées aux candidats classés.

Jean-Luc AIDER	PMMH, UMR 7636	Paris
Anne BOURDON	LPP, UMR 7648	Palaiseau
Nabiha CHAUMEIX	ICARE, UPR 3021	Orléans
Valérie DEPLANO	IRPHE, UMR 7342	Marseille
Alain DOLLET	PROMES, UPR 8521	Perpignan
Christophe DUMOUCHEL	CORIA, UMR 6614	Saint-Etienne du Rouvray
Olivier MASBERNAT	LGC, UMR 5503	Toulouse
Frédéric RISSO	IMFT, UMR 5502	Toulouse
Serge SIMOENS	LMFA, UMR 5509	Ecully

Concernant les **promotions DR1-DRCE1**, il y avait 17 dossiers soumis, 4 candidats avaient été classés par la section (6 possibilités étaient attendues pour l'INSIS). La section a bénéficié de 2 promotions. Il s'agit de Marc SENTIS (LP3 UMR 7341, Marseille) et Denis VEYNANTE (EM2C UPR 288, Gif-sur-Yvette).

Concernant les **promotions DRCE1-DRCE2**, il y avait un seul candidat, qui a été retenu: Jacques MAGNAUDET (IMFT UMR 5502, Toulouse).

Médailles :

La section 10 a eu une **médaille de bronze** : Suzie PROTIERE (d'Alembert UMR 7190, Paris) et une **médaille d'argent** : Anke LINDNER (PMMH UMR 7636, Paris).

I.2. Bilan de la mandature

Françoise Massines enverra prochainement à l'ensemble des chercheurs et des directeurs d'unités relevant de la section un bilan de la mandature 2016-2021.

I.3. Résultats des élections pour la prochaine mandature du CoNRS

Les résultats des élections au CoNRS sont disponibles :

- Pour le 1^{er} tour :

https://www.dgdr.cnrs.fr/elections/scn/resultats/R%C3%A9sultats2021/Decision%20Proclamation%20des%20ELUS_1er%20Tour_25%20mai%202021.pdf

- Pour le 2^{ème} tour :

<https://www.dgdr.cnrs.fr/elections/scn/resultats/R%C3%A9sultats2021/D%C3%A9cision%20proclamation%20%C3%A9lus%20T2.pdf>

Pour la section 10, les membres élus sont :

- Collège A1 : Stéphane POPINET (D'Alembert, Paris), Tatiana ITINA (LHC, Saint-Etienne), Laurent CORDIER (Pprime, Poitiers) ;
- Collège A2 : Irina MARTIN (IUSTI, Marseille), Frédéric LEFEVRE (CETHIL, Lyon), Christophe MENEZO (LOCIE, Le Bourget du Lac) ;
- Collège B1 : Laure PILLIER (PC2A, Villeneuve d'Ascq), Estelle COUALLIER (GEPEA, Saint-Nazaire), Bertrand GARNIER (LTen, Nantes) ;
- Collège B2 : Alexandre LABERGUE (LEMTA, Vandoeuvre-les-Nancy), Virginie DARU (LISN, Saint-Aubin) ;
- Collège C : Roger GARCIA (PROMES, Perpignan), Jean-Marie FELIO (IUSTI, Marseille), Bertrand CINQUIN (IPGG, Paris).

Les membres nommés seront connus durant le courant de l'été.

La nouvelle section prendra ses fonctions au 1^{er} septembre 2021.

II. Intervention de Jean-Yves Marzin (directeur de l'INSIS) (21 juin 2021, 11h-12h30)

Fabien Godeferd (DAS) et Hniya El Khchai (en charge des structures de l'INSIS) étaient présents lors de l'intervention de Jean-Yves Marzin, qui s'est déroulée en visioconférence.

Concours chercheurs 2021 :

Concernant la section 10 le jury d'admission du *concours 10/02 CRCN* a validé le classement du jury d'admissibilité en retenant les six premiers candidats classés (sept candidats avaient été classés)¹. Le jury d'admission du *concours 10/03 CRCN* a également validé le classement du jury d'admissibilité en retenant la première candidate classée.

¹ Note de la section : Le candidat classé en 7^{ème} position a finalement bénéficié d'un poste non pourvu par ailleurs.

Le jury d'admission du *concours 10/01 DR2* aura lieu début juillet². Jean-Yves Marzin a été alerté par les présidents de section de la pression croissante sur ce concours. Il a transmis cette information à la direction de l'organisme. Il est à noter que, sur ce concours, le jury d'admissibilité de la section 10 n'a classé aucun candidat externe. En revanche, le jury d'admissibilité de la section 8 en a classé un en première position sur sa liste de propositions. Le jury d'admissibilité de la section 9 a classé deux candidats externes, tous les deux étant sur sa liste complémentaire de propositions. A l'échelle du CNRS, 30 candidats externes ont été classés pour 10 postes prévus.

Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) :

Cette action a été mise en place au sein du PIA4 (4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir, <https://anr.fr/fr/detail/call/programmes-et-equipements-prioritaires-de-recherche-exploratoires-appel-a-programmes/>). Les PEPR sont de deux types :

- Le premier type est intégré aux stratégies d'accélération nationale. Ces programmes visent à rendre l'industrie nationale plus compétitive. Chacun des programmes sélectionnés sera financé à hauteur de 50 M€. Le CNRS a participé à plusieurs propositions de ce type, les résultats n'ont pas encore été communiqués.
- Le second type a trait à des PEPR exploratoires, qui concernent des secteurs en émergence avec des travaux de recherche dont les domaines d'application peuvent, pour certains, relever encore d'hypothèses de travail. Il s'agit d'explorer des champs scientifiques dont les retombées espérées peuvent avoir un intérêt économique. Une soixantaine de propositions (lettres d'intentions) ont été déposées, dont 27 sont portées par le CNRS et 2 par l'INSIS (Monitoring de l'environnement et Médecine personnalisée). Une vingtaine de projets (dont le PEPR Monitoring de l'environnement) a été sélectionnée à l'issue du premier tour, chacun financé à hauteur d'environ 50 M€. Les dossiers complets sont à déposer pour le 30 juillet.

Les PEPR sont opérés par l'ANR.

Constitution des sections du CoNRS pour la prochaine mandature :

Jean-Yves Marzin précise qu'il est important qu'une partie des membres de la mandature actuelle siègent encore pendant un ou deux ans afin d'assurer une continuité.

Discussion entre Jean-Yves Marzin et la section :

- *Section : L'INSIS sera-t-il impliqué dans de nouvelles CID ?*
Jean-Yves Marzin explique que l'INSIS sera impliqué dans la nouvelle CID « Sciences des données ». Il ajoute qu'il est important de faire évoluer les règles de composition des CID.
- *Section : Les unités de recherche ont-elles effectué beaucoup de propositions concernant les PEPR ?*
J.-Y. Marzin : Elles en ont fait remonter quelques-unes, qui n'étaient pas dans l'état d'esprit du programme.
- *Section : Pourquoi le CNRS a-t-il décidé d'afficher par ordre alphabétique les listes des candidats classés par les jurys d'admissibilité du concours chercheurs alors que le concours 2021 avait déjà commencé ?*
J.-Y. Marzin : Cet affichage par ordre alphabétique n'a changé en rien le déroulement du concours. Il n'y a pas eu plus de modifications que les autres années.
- *Section : Avez-vous des informations sur les évolutions prévues du CoNRS (composition et missions) ?*

² Note de la section : Ce jury a maintenant eu lieu et a validé le classement du jury d'admissibilité en retenant les sept premiers candidats classés.

J.-Y. Marzin : Alain Schuhl, Directeur Général Délégué à la Science, a commencé à discuter sur ce sujet avec les organisations syndicales. Certaines commandes actuellement évaluées par le CoNRS relèvent davantage des prérogatives du CNRS en tant qu'employeur. Le CoNRS pourrait être sollicité si besoin, sans que cela soit pour autant systématique. La répartition entre membres élus et membres nommés au sein des sections et CID (2/3-1/3) sera a priori inchangée. La durée du mandat devrait repasser à 4 ans (au lieu des 5 ans actuels). Un autre point de discussion est la répartition entre élus, chercheurs (3 membres pour le collège A1 et 3 membres pour le collège B1) et enseignants-chercheurs (3 membres pour le collège A2 et 2 membres pour le collège B2).

III. Dossiers évalués à la demande du Secrétariat Général du Comité National

Pour plus de détails, nous vous invitons à vous reporter au bilan partiel envoyé le 25 juin 2021. 117 demandes (+ 1 laboratoire) ont été traitées, parmi lesquelles 25 demandes « Unités » et 92 demandes « Chercheurs ».

Unités :

- Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS:
17 dossiers à évaluer, 14 « avis favorable », 2 « pas d'avis » différant l'examen, 1 « pas d'avis » définitif
- Changement de direction d'unité :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Renouvellement de GDR³:
4 dossiers à évaluer, 2 « avis très favorable », 2 « avis favorable »
- Expertise (projet ou suivi ou intégration équipe ou restructuration) :
3 dossiers à évaluer, 3 « avis favorable »

Chercheurs :

- Evaluation à vague de chercheurs :
66 dossiers à évaluer, 62 « avis favorable », 2 « avis différé », 2 « avis réservé »
- Evaluation à mi-vague de chercheurs suite à un avis différé :
2 dossiers à évaluer, 1 « avis favorable », 1 « avis réservé »
- Suivi post-évaluation :
1 dossier à évaluer
- Reconstitution de carrière :
7 dossiers à évaluer, 7 « avis favorable »
- Titularisation (fin de stage) :
2 dossiers à évaluer, 2 « avis favorable »
- Changement de section ou de CID :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Evaluation permanente par une 2^{ème} section ou CID :
1 dossier à évaluer, 1 « avis favorable »
- Eméritat (1^{ère} demande) :
4 dossiers à évaluer, 3 « avis très favorable », 1 « avis favorable »
- Eméritat (renouvellement) :
8 dossiers à évaluer, 7 « avis favorable », 1 « avis défavorable »

³ Sur ce type d'évaluation la section a pour pratique de ne pas émettre d'avis « très favorable » lorsqu'elle est section secondaire.